



Hôtel de Ville, 36 rue des Jardins
26500 Bourg-lès-Valence
contact@jumelage-bourglesvalence.fr
06.56.89.64.55

Ebersbach an der Fils
Ebersbach Neugersdorf
Talin

FORMULAIRE D'ADHESION

La cotisation annuelle au Comité de Jumelage est obligatoire, familiale et valable du 1^{er} juillet au 30 juin. Son montant est de 15 €.

- 1ère Adhésion**
- Renouvellement (ou réadhésion après interruption)**

Madame Monsieur

Nom, Prénom :

Profession :

Année de Naissance :

Adresse Postale :

.....

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Email :

Merci de nous préciser les éléments ci-dessous :

Lorsque nous recevons des habitants de nos villes jumelles, je peux héberger :

- 1 personne 2 personnes je n'ai pas la possibilité d'héberger
- J'autorise le Comité de Jumelage à utiliser les photos prises pendant des activités organisées par l'association

Dans le cadre de la protection des données, les renseignements fournis seront conservés durant le temps de validité de l'adhésion. Ces données confidentielles ne seront communiquées à aucun organisme.

Fait à :

Le :

Signature :